

Communiqué de presse

Winéo Gestion, Société Anonyme au Capital de 5 550 000,00 DHS,

Sise au 12, Rue Assakhaoui (Ex. Rue Madame de Staël) Quartier de l'hippodrome, 20100 – Casablanca Maroc

RC : 204779 – IF 40130665 – ICE 000081124000009

MISE A JOUR DE LA NOTE D'INFORMATION ET DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

DU FCP « WINÉO OBLIG SECURITE »

La société de Gestion **Wineo Gestion** porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du fonds **WINEO OBLIG SECURITE** ont été mises à jour comme suit :

Dispositions	Anciennes Dispositions	Nouvelles Dispositions
Sensibilité	Comprise entre 1,5 et 5,5	Comprise entre 3 et 7
Modalités de souscription et de rachat	Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Siège de la société Winéo Gestion et des agences du CIH. Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscription et de rachat doivent être reçues avant 11h30 le jour du calcul de la valeur liquidative pour être exécutées sur la base de cette dernière. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative qui suit.	Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Siège de la société Winéo Gestion et des agences du CIH. Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscription et de rachat doivent être reçues avant 12h30 le jour du calcul de la valeur liquidative pour être exécutées sur la base de cette dernière. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative suivante.

Ces changements ont reçu le Visa de l'AMMC en date de **12/07/2024** sous la référence **VP24078**.

Conformément à l'article II.2.22 et l'annexe II-2-L de la circulaire de l'AMMC, les souscripteurs auront la possibilité de sortie sans frais pendant une période de trois mois à compter de la date de publication dudit communiqué.

Le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à disposition, pour consultation, dans les agences CIH et au siège de WINEO GESTION, sis au 12, Rue Assakhaoui, Quartier de l'Hippodrome -Casablanca ; Tél. : +212 5 22 94 48 84/85 - Fax : +212 5 22 94 16 34 – Site internet : www.wineo.ma.

POUR EXTRAIT ET MENTION